

# Profession de foi – Frédéric Magniez

## DR CNRS à l'IRIF, Université Paris Cité

Chères et chers collègues,

Ma candidature au Conseil Scientifique d'Institut (CSI) à l'INS2I s'inscrit dans la poursuite de mon engagement pour la communauté scientifique. Très tôt, l'animation scientifique, puis le management de la recherche, ont eu un rôle important dans ma façon de concevoir le métier de chercheur. Je souhaite continuer autant que possible cet investissement tant que j'aurai le sentiment de pouvoir y contribuer utilement et significativement.

Depuis que j'ai rejoint le CNRS, je n'ai cessé de m'investir de façon croissante dans les structures locales, régionales et nationales de la recherche. D'abord tourné vers l'animation scientifique, je n'en ai réellement découvert les enjeux qu'à travers les groupements de recherche (GDR) du CNRS, dans lesquels je me suis d'abord investi, puis à travers des programmes régionaux et internationaux. Élu au Comité national (du CNRS) et membre du bureau de la section 06, j'ai ensuite découvert toute la richesse de ses thématiques, et partagé avec mes collègues la quête d'une évaluation indépendante de la recherche et de ses acteurs.

Plus récemment, en tant que directeur d'un laboratoire, je me suis attaché à un pilotage transparent et reposant sur des instances de réflexion représentatives et ouvertes au débat. J'ai pris à bras le corps les problématiques de chacune et chacun afin de contribuer à un meilleur collectif. En particulier, j'ai pris très à cœur les questions d'égalité des chances, de parité, de biais ou encore de harcèlement.

Le pilotage scientifique est un équilibre fragile entre consultation et prise de décision. Cet équilibre est primordial et doit s'adapter à l'évolution rapide de notre écosystème académique national : indépendance des universités, différenciation des universités à travers les IDEX et I-SITE, loi de programmation de la recherche (LPR), programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR), ou encore chaires de professeurs juniors (CPJ). Cette transformation peut en effet parfois sembler remettre en question cet équilibre du pilotage scientifique, ainsi que le respect des instances de conseil et d'évaluation par les pairs, sans parler de l'instauration possible d'une nouvelle précarité des professions du milieu académique.

Il est de la responsabilité du CSI de l'INS2I de garantir cet équilibre, en conseillant au mieux la direction de l'INS2I, et de veiller à l'attractivité et à la pérennité des métiers de la recherche, notamment au CNRS, que ce soit au travers de ses missions statutaires, ou en sachant se saisir de celles dont il s'estime légitime. En particulier, je souhaite que le CSI fournisse à l'INS2I les moyens d'un pilotage scientifique le plus transparent possible, notamment au travers de recommandations indépendantes basées uniquement sur des besoins en termes de progrès scientifiques, et de progression de la connaissance.

Mon champ de connaissances scientifiques est sans aucun doute plus axé sur les domaines les plus théoriques de l'Institut. Néanmoins, j'ai su par le passé contribuer et m'engager dans des actions qui dépassent mon propre domaine d'expertise en me reposant sur les expertises du collectif. De plus, mes travaux m'amènent depuis plusieurs années à interagir avec des industriels nationaux et internationaux, mais aussi des startups, sur toute la chaîne du développement logiciel et plus largement les sciences de l'information et de leurs interactions.

Au sein du CSI de l'INS2I, je souhaite mettre à profit mes diverses expériences passées, afin notamment de voir le rôle du CSI se renforcer sur les points suivants :

- attractivité des métiers de la recherche et plus largement de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- actions en faveur de la parité à tous les niveaux possibles, et plus largement à l'égalité des chances ;
- consultation pour les coloriations des postes CR et DR, les créations et choix de profils des Chaires Professeurs Junior ;
- proposition d'actions de soutien aux unités et personnels, en évitant autant que possible le saupoudrage ;
- établissement de collaborations institutionnelles avec des partenaires industriels et internationaux.

Je souhaite aussi que le CSI mette en place de nouvelles actions et modes de fonctionnement tels que

- évaluation et suivi des décisions et orientations scientifiques de l'institut après leur mise en application ;
- association des structures nationales de recherche, telles que les GDR, aux recommandations du CSI.
- contribuer aux orientations de l'Institut et des organismes de financement de la recherche, notamment en se basant sur le rapport de prospective du CSI.

Frédéric Magniez

